

Note aux rédactions

Travaux de réparations ponctuelles de la chaussée sur la RD935 Communes de Saint-Saulve, Onnaing, Fresnes-sur-Escaut et Condé-sur-l'Escaut

Gestionnaire de près de 4 500 kilomètres de routes, le Département du Nord agit chaque jour pour les rendre plus sûres et confortables.

Le mercredi 28 avril 2021 (sous réserve des conditions climatiques), le Département effectuera des travaux de réparations ponctuelles de la chaussée sur la RD935, sur les communes de Saint-Saulve, Onnaing, Fresnes-sur-Escaut et Condé-sur-l'Escaut.

Ces travaux permettront d'assurer la pérennité de la chaussée et d'améliorer le confort pour les usagers et les riverains.

Organisation des travaux

Durant les travaux, la circulation sur la RD935 sera coupée sur la section comprise entre le giratoire RD935 / RD50 situé sur le territoire la commune d'Onnaing et le giratoire RD935 / RD50A situé sur le territoire de la commune de Fresnes-sur-Escaut.

Une déviation sera mise en place :

Dans le sens Saint-Saulve – Condé-sur-l'Escaut :

Depuis le giratoire RD935 / RD50 à Onnaing, prendre la RD50 en direction de Vicq, Quarouble puis Quiévrechain. Au carrefour RD50 / RD630, prendre la RD630 (avenue Jean Jaurès en direction de la Belgique) jusqu'au carrefour RD630 / RD954, prendre la RD954 (route de Condé) en direction de Crespin (rue des Déportés, route de Thivencelle) puis Quarouble, puis Fresnes-sur-Escaut pour rejoindre la RD935 au giratoire RD954 / RD935.

Dans le sens Condé-sur-l'Escaut – Saint-Saulve :

Depuis le giratoire RD935 / 954 à Fresnes-sur-Escaut, prendre la RD954 en direction de Quarouble, Crespin (route de Thivencelle, rue des Déportés) puis Quiévrechain (route de Condé) jusqu'au carrefour RD954 / RD630. Poursuivre ensuite sur la RD630 (avenue Jean Jaurès en direction de Quarouble jusqu'au carrefour RD630 / RD50 prendre la RD50 en direction de Onnaing pour rejoindre la RD935 au giratoire RD50 / RD935.

La circulation sera gérée par alternat de feux sur le reste des zones de travaux entre les communes de Saint-Saulve et Condé-sur-l'Escaut.

L'accès des riverains et des piétons sera maintenu.

Montant des travaux : 40 500 euros entièrement financés par le Département du Nord.

Afin de garantir la sécurité de l'ensemble des professionnels devant intervenir sur les chantiers départementaux, le Département du Nord s'assure de la mise en place par les entreprises, et avant le démarrage des travaux, de protocoles basés sur les préconisations de l'OPPBTP en matière de sécurité sanitaire. Les agents départementaux suivront également un protocole visant à assurer la sécurité de tous.